
Attentes de la population et opportunités de la mise en place d'une convention riveraine sur les nuisances et les risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie

Delphine GRANCHER¹, Éric DAUDÉ² & Mélodie Delamare²

¹ UMR LGP, CNRS, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UPEC, 2 rue Henri Dunand , 94320 Thiais delphine.grancher@cns.fr

² UMR IDEES, CNRS, Normandie Université, 17 rue Lavoisier, 76130 Mont-Saint-Aignan eric.daude@cns.fr

Objet du rapport : Résultat de l'enquête quantitative portant sur les attentes de la population de la Métropole Rouen Normandie vis-à-vis d'un dispositif de concertation sur les nuisances et les risques industriels.

Une enquête quantitative, sous forme de questionnaires diffusés en ligne, a été confiée au laboratoire IDEES (CNRS / Université de Rouen). Cette enquête a eu lieu de la mi-juin à la fin juillet 2022. Cette enquête quantitative avait pour objectif d'identifier auprès de la population rouennaise les ressorts, ou conditions de réussite, d'une implication citoyenne pérenne en matière de concertation sur les risques industriels, partant du constat que le cadre proposé par les dispositifs réglementaires n'apporte pas les conditions de cette mobilisation au long terme. Concrètement, l'enquête apporte des éléments (1) relatifs à la forme que pourrait prendre le dispositif de concertation, entendue comme la forme la plus à même d'entraîner une mobilisation structurelle de la population sur ces sujets ; (2) aux sujets entendus comme prioritaires du point de vue des populations et (3) aux acteurs incontournables du point de vue des populations rouennaises qui devront siéger à cette instance de concertation locale.

Table des matières

1.	CONTEXTE ET PREAMBULE -----	4
1.1.	Diagnostic sur la connaissance du risque industriel dans la MRN -----	4
1.2.	Objectifs et commanditaire de cette nouvelle enquête -----	7
1.3.	Méthode -----	7
1.4.	Données générales sur les répondants -----	8
	<i>Profil socio-économique des répondants -----</i>	<i>8</i>
	<i>Répartition géographique des répondants -----</i>	<i>8</i>
2.	UNE (SEULE ?) REPRESENTATION DES RISQUES ET DES NUISANCES -----	10
2.1.	Une conscience du risque exacerbée par l'incendie du 26/09/2019 -----	10
2.2.	Des différences de perception du risque selon les communes -----	11
2.3.	Des nuisances quotidiennes qui diffèrent aussi selon les communes -----	11
2.4.	L'inquiétude diffère selon les composantes du risque industriel et les communes --	12
3.	LE BESOIN DE FORMATION ET D'INFORMATION -----	14
3.1.	Une population en demande d'information régulière et systématique -----	14
3.2.	Les médias de communication demandés: variés et complémentaires -----	14
3.3.	La mise en pratique comme outil de prévention -----	16
3.4.	L'intérêt pour les interventions d'experts et des conférences -----	16
3.5.	Les apports d'une convention riveraine -----	16
4.	QUELQUES INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE POUR UNE FUTURE ACTION -----	19
4.1.	La place des industriels dans la prévention des risques -----	19
4.2.	La métropole, acteur de la prévention des risques -----	19
4.3.	Des critiques virulentes, rares mais à prendre en compte -----	20
4.4.	Les risques chroniques et l'impact à long terme -----	20

5.	RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE INSTANCE DE DIALOGUE -----	21
5.1.	QUI ? -----	21
5.2.	POUR QUOI FAIRE ? -----	21
5.3.	QUAND et COMBIEN DE TEMPS ? -----	22
5.4.	QUEL MODE ? -----	22
5.5.	CONFERENCE RIVERAINE VS CULTURE DU RISQUE-----	22
6.	CONCLUSION -----	24
7.	Références complémentaires -----	25
8.	ANNEXE 1 : Questionnaire -----	25

Table des figures

Figure 1 : Localisation des 440 répondants par commune et poids des réponses communales dans la MRN comparé au poids de la population communale dans la MRN. Par exemple, la proportion de réponses dans la commune de Petit-Quevilly est 2 fois supérieure au poids de la population de cette commune dans la MRN. Les communes qui apparaissent dans le gradient jaune à rouge ont donc d'avantage répondu au questionnaire au regard du poids qu'elles représentent en terme de population. -----9

Figure 2 : Nuisances et risques industriels dans la MRN. ----- 10

Figure 3 : Nuisances industrielles mentionnées par les répondants de la commune ----- 12

Figure 4 : Inquiétudes face aux risques incendie, explosion et nuage toxique selon les communes de résidence ----- 13

Figure 5 : Part des communes demandées dans le système d'alerte SMS de la MRN. Par exemple, 30% des personnes inscrites au système ont demandé à être informées par une alerte concernant Rouen, 14% par celle du Grand Quevilly, parmi les 17 000 inscrits. ----- 15

Figure 6 : Des thématiques de concertation qui varient selon les communes ----- 17

1. CONTEXTE ET PREAMBULE

1.1. Diagnostic sur la connaissance du risque industriel dans la MRN

Dans le cadre de précédents travaux, nous avons pu à la fois réaliser une évaluation de la culture du risque au sein de la population de la Métropole Rouen Normandie (2018) et analyser les comportements de la population lors de l'incendie des sites Lubrizol et Normandie Logistique (2020). Un résumé des publications scientifiques réalisées, que nous présentons ci-dessous sous la forme de deux notes de synthèse, a été proposé dans le premier rapport rendu en juillet 2022 à l'ICSI (2022).

Synthèse n° 1: L'enquête de 2018

Réalisée en 2018 sur l'agglomération rouennaise, cette [enquête](#) porte sur la connaissance du signal national d'alerte et des consignes telles que décrites dans les documents officiels ainsi que sur les comportements réflexes possibles des populations en cas d'alerte. Elle s'intéresse aux résidents de la zone PPI ou aux personnes la fréquentant occasionnellement ou régulièrement. Un questionnaire complémentaire destiné aux responsables des ERP (équipements recevant du publics) privés et publics a permis de creuser la question de la mise à l'abri.

Les chiffres

- Moins de 20% des enquêtés font le lien entre le signal d'alerte et les consignes, connaissent le sens de l'un (sirène) et les modalités de l'autre (se mettre à l'abri, écouter la radio ...).
- 24 % connaissent le signal d'alerte (sirène) mais n'associent pas de comportement.
- 46% ne connaissent ni l'un ni l'autre.
- 60% des responsables d'ERP ou de sécurité ne laisseraient pas entrer les personnes situées à l'extérieur dans leurs établissements en cas d'alerte.

Les enseignements saillants

- Les résultats de cette enquête mettent en évidence l'absence de réflexes normés tels que prescrits par les autorités alors que, dans les exercices de crise, le scénario le plus souvent joué est celui de populations qui se comportent selon les procédures transmises lors des campagnes d'information.
- Cette enquête constate une variété de comportements déclarés au moment du déclenchement d'une alerte. Ainsi, au-delà de la simple connaissance des consignes, leur mise en pratique reste un défi. Elles sont parfois mal comprises ou pas adaptées.
- Alors que la conduite à tenir est principalement la mise à l'abri dans le bâtiment le plus proche, cette consigne n'est pas réaliste en milieu urbain non équipé en abri refuge. Dans ce contexte, l'accueil dans les ERP (publics et privés) est un enjeu qui n'est aujourd'hui pas identifié.

Des pistes de travail

- Démultiplier les moyens d'alerte.
- Un programme de formation auprès des personnels de sécurité et des responsables des ERP.
- Un diagnostic sur les zones refuges et de mise à l'abri présentes sur les territoires à risques industriels afin d'évaluer la cohérence de la consigne avec les capacités d'accueil du territoire.
- La création d'un statut de personnes référentes de sécurité civile pour les agents de sécurité ou responsables d'ERP

Référence

- Fenet J., Daudé É (2020), *La population, grande oubliée des politiques de prévention et de gestion territoriales des risques industriels : le cas de l'agglomération rouennaise*. Cybergéo : European Journal of Geography, ([halshs-02470615](#))

Synthèse n° 2: L'enquête de 2020

Réalisées en 2020, deux enquêtes portent sur l'analyse des comportements de la population de la métropole et de celle située dans le périmètre des 500 mètres des sites Lubrizol et Normandie-Logistique. Diffusées principalement en ligne en raison du contexte épidémique, elle a permis de récolter plus de 1600 réponses. Plusieurs objectifs étaient recherchés, portant notamment sur la connaissance des modes de diffusion de l'alerte et de circulation de l'information la journée du 26 septembre 2019 et l'identification de profils de comportements selon des critères démographiques et géographiques.

Les chiffres

- 26% des répondants ont vu l'incendie, 39% ont entendu les explosions et 90% ont vu le panache de fumée ;
- 75 % des répondants ont été alerté avant les sirènes, celles-ci n'ayant alerté que 4% des répondants ;
- Près de 20% des répondants ont été informés de l'incendie avant 6 heures (dont les 3/4 en entendant les explosions) ;
- Près de 80% avant 8 heure (dont les 3/4 par un proche, et la radio ;
- Au pic de l'évènement, entre 8:00 et 10:00 du matin, près de 80% des répondants sont restés à leur domicile, contre 35% un jeudi ordinaire ;
- Dans le périmètre des 500 mètres autour de l'incendie, plus de 65% des personnes ont fui sans avoir reçu d'alerte ni d'information concernant un confinement. À l'échelle de la MRN, ce sont 15 à 20% des répondants qui ont décidé de fuir pour se protéger ;
- Deux ans après l'incendie, ils sont près des deux tiers à n'avoir engagé aucune démarche relativement à cet incendie (72% ne sont pas inscrits au système d'alerte SMS de la métropole par exemple).

Les enseignements saillants

- Les résultats de cette enquête mettent en évidence la multiplicité des modalités de l'alerte et de la recherche d'informations en l'absence d'une communication officielle rapide, sans ambiguïtés et continu tout au long de l'évènement ;
- Cette enquête montre que si la consigne (le conseil) donnée à la population de rester à l'abri a globalement été respectée, un évènement de cette nature en plein jour pourrait entraîner des départs massifs.

Des pistes de travail

- Donner l'alerte et diffuser des informations officielles en continu en cas de crise ;
- Communiquer sur les dangers d'être à l'extérieur en cas de nuage toxique ;
- Réaliser des exercices de confinement, à domicile et dans des lieux publics, en situation ordinaire;
- Distribuer des kits de confinement (plaquette, adhésif).

Référence

Lebon M. Grancher D., Daudé É. (2021), *L'incendie industriel du 26 septembre 2019 à Rouen: Cartes sur la ville*. Bulletin du Comité Français de Cartographie, Num. spécial « CartoRisk : Risques naturels ou anthropiques en cartes », vol. 245-246, pp 41-59.

1.2. Objectifs et commanditaire de cette nouvelle enquête

Afin d'appréhender les attentes de la population quant-à la mise en place d'une conférence riveraine centrée sur les risques et les nuisances industrielles dans la métropole de Rouen Normandie, l'ICSI a mandaté 2 volets d'une même étude. Le premier représente une phase qualitative pilotée par un sociologue. Elle vise à interroger la population de 3 communes de la MRN et quelques acteurs. Le second volet porte sur enquête diffusée à l'ensemble de la population de la MRN pilotée par Delphine Grancher et Éric Daudé. Ce second rapport présente les résultats de cette seconde phase quantitative.

L'objectif principal de l'enquête quantitative est d'évaluer l'intérêt pour la population de la mise en place d'une conférence riveraine, et les formes et modalités que celle-ci pourrait prendre le cas échéant. Cette enquête quantitative a été construite sur la base des connaissances acquises sur le terrain lors des enquêtes précédentes, enrichis par le retour terrain des entretiens menés par l'enquête sociologique.

1.3. Méthode

L'enquête a été diffusée sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie, dans la rubrique "je participe", entre le 15 juin et le 18 juillet 2022. Le lien a été relayé dans la presse puis librement par des élus, des associations et des particuliers sur les réseaux sociaux.

Le questionnaire est constitué d'une quarantaine de questions. La plupart sont à choix multiples. Le temps moyen de réponse est de 10 minutes environ. La liste des questions et les résultats bruts sont donnés en annexe.

Afin de répondre aux objectifs fixés, le questionnaire suit un cheminement qui permet tout d'abord (1) de caractériser la représentation des nuisances et des risques par la population qui a choisi de répondre librement au questionnaire, puis (2) d'identifier leur ressenti au regard des informations qu'ils reçoivent ou souhaiteraient recevoir sur la thématique des risques, pour ensuite (3) proposer une série de questions sur les types d'activités et les modalités de leurs exécutions qui pourraient inciter les répondants à s'impliquer dans le cadre d'une conférence riveraine. Enfin (4) les caractéristiques socio-économiques des répondants sont recueillies.

Ce cheminement est réalisé pour cerner de manière globale les attentes de la population de la MRN concernant les risques et les nuisances industrielles. En effet, les précédentes études montrent que la perception des risques industriels évolue dans le temps (en particulier après l'incendie du 26 sept 2019), et géographiquement dans la métropole. L'objectif de la MRN étant de "recruter" des citoyens sur l'ensemble de la métropole, nous avons pris soin d'analyser les éventuelles variations géographiques des réponses aux questions posées, en plus des classiques distinctions par genre, classe d'âge ou PCS mais aussi d'avoir une analyse de la perception des risques et des acteurs la plus récente possible (en particulier post-covid).

La plupart des questions étaient fermées, c'est à dire qu'un certain nombre d'items étaient proposés aux répondants, la possibilité d'en ajouter d'autres a toujours été proposée mais n'a amené qu'une très faible information (moins de 5% des réponses généralement). Les répondants ont plutôt utilisé cette fonction pour ajouter un commentaire ou une précision. Ainsi nous pouvons considérer que les possibilités de réponses sont à peu près exhaustives.

Les données récoltées sont traitées de manière anonyme. Cependant, certains participants souhaitant recevoir les résultats de l'étude et / ou étant à priori intéressés pour participer à une conférence citoyenne ont laissé leur adresse mail. Ces adresses seront donc utilisées pour envoyer les résultats de cette enquête sous la forme d'une note de synthèse et éventuellement pour solliciter des personnes dans le cadre de la mise en place d'une conférence riveraine.

Les données sont traitées avec SphinsIQ3 et QGIS.

1.4. Données générales sur les répondants

Au terme de l'enquête (fin juillet 2022), 440 questionnaires ont été complétés. La qualité des réponses obtenues est très satisfaisante puisque presque tous les questionnaires sont complets. Cependant, comme pour tout questionnaire en ligne diffusé sur Internet, la question de la représentativité des répondants a été posée mais n'a pu être soumise à un redressement par quotas compte tenu du nombre de répondants.

Profil socio-économique des répondants

Les critères socio-économiques des répondants ont été analysés. On observe une surreprésentation féminine (61%) et des CSP supérieures (près de 39% de cadres). La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 40 et 50 ans. Ces personnes vivent en très grande majorité (74%) depuis plus de 10 ans dans le MNR.

Répartition géographique des répondants

Les taux de réponse par commune ne correspondent pas à la part de leur population dans la MRN (Figure 1). Les communes au nord, notamment Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan et Houpeville enregistrent un nombre de réponses plus important au regard du poids de leur population dans la MRN. Les communes de Rouen, du Petit Quevilly, du Grand Quevilly et de Sotteville-lès-Rouen représentent également une part de répondants supérieure à la part de leur population dans la MRN. Cette surreprésentation est presque identique à celle observée lors de l'enquête post-accident de 2019, on peut émettre l'hypothèse que les motifs de mobilisation sont identiques. Cette répartition **géographique des répondants correspond à la fois** à (1) des **riverains des sites industriels** et (2) des **habitants qui ont subi le passage du nuage de l'incendie** du 26 sept 2019. Cette mobilisation spontanée doit donc être prise en compte dans l'interprétation des résultats.

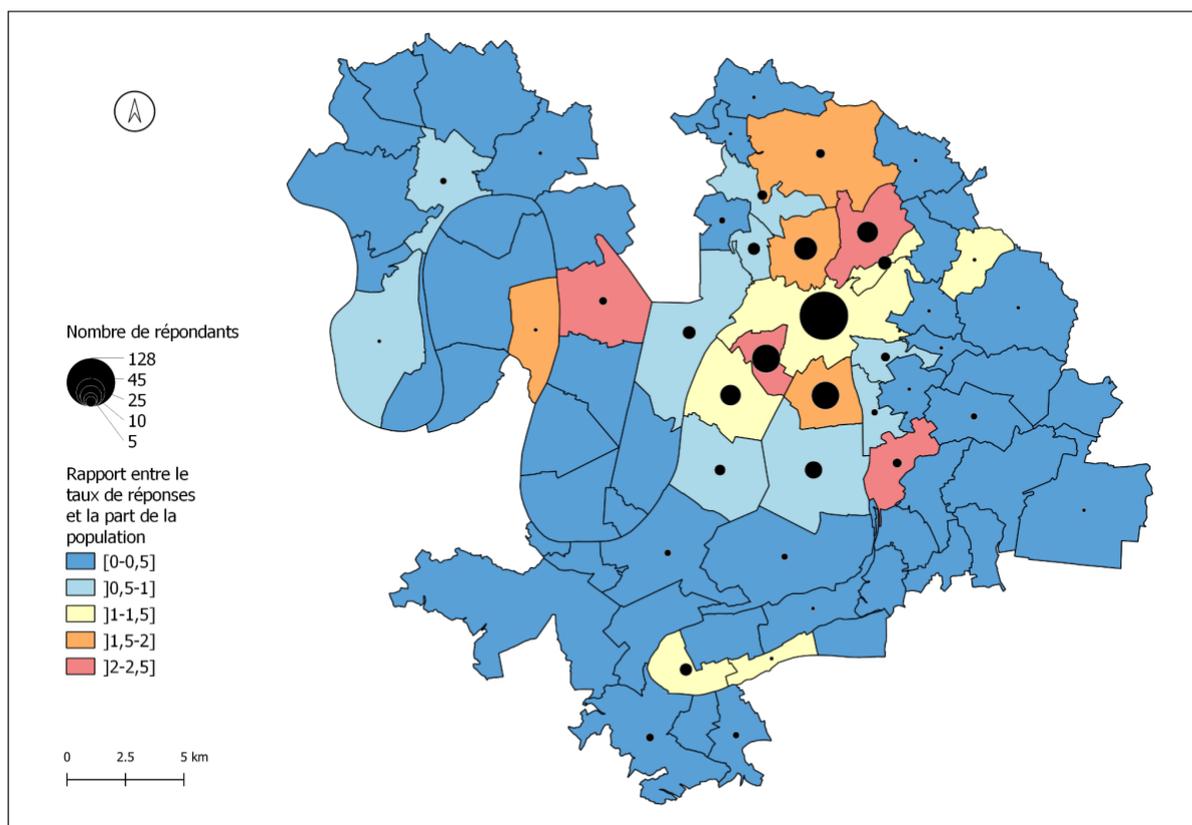


Figure 1 : Localisation des 440 répondants par commune et poids des réponses communales dans la MRN comparé au poids de la population communale dans la MRN. Par exemple, la proportion de réponses dans la commune de Petit-Quevilly est 2 fois supérieure au poids de la population de cette commune dans la MRN. Les communes qui apparaissent dans le gradient jaune à rouge ont donc d'avantage répondu au questionnaire au regard du poids qu'elles représentent en terme de population.

En résumé, cette enquête a donc mobilisé un **public plutôt féminin, actif, plutôt aisé et inséré dans le tissu urbain de la métropole**. On retrouve des caractéristiques similaires à l'enquête diffusée en 2020.

2. UNE (SEULE ?) REPRESENTATION DES RISQUES ET DES NUISANCES

2.1. Une conscience du risque exacerbée par l'incendie du 26/09/2019

Près de 90% des répondants se disent concernés personnellement par des nuisances et des risques liés à l'activité industrielle dans la MRN (Figure 2). Cette proportion est équivalente dans l'ensemble des communes et n'est pas surprenante dans la mesure où le choix de répondre ou pas au "questionnaire sur les risques industriels" est fortement corrélé à un concernement ou pas de cette thématique par la personne.

Rappelons à ce propos que lors de notre enquête en 2018, "seulement" 40% des personnes interrogées se déclaraient exposées à un risque industriel sur la MRN. Même si la méthode d'enquête diffère entre les 2 études, l'augmentation spectaculaire de cette proportion est en partie à relier à l'incendie du 26/09/2019.

A propos des nuisances et des risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie, pensez-vous être impacté(e) :

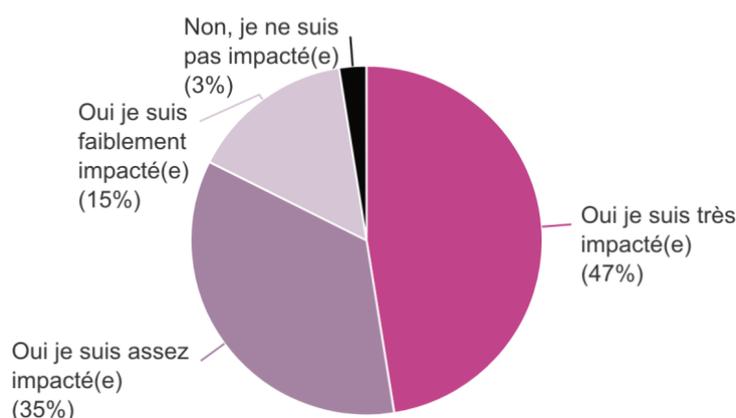


Figure 2 : Nuisances et risques industriels dans la MRN.

Pour justifier ou expliquer cette relation aux nuisances et aux risques industriels, 65% des répondants considèrent que l'ensemble du territoire est exposé et que c'est cette connaissance qui leur fait considérer qu'ils sont eux même impactés. Mais le 2ème argument qui arrive juste après est l'incendie de LNL du 26 septembre 2019, cité par presque 1 personne sur 2. Par contre seuls 20% déclarent avoir subi un accident industriel.

Le lien avec les nuisances quotidiennes est presque aussi important que l'effet de l'incendie du 26/09/19 puisque habiter près d'un site et travailler près d'un site sont cités comme justification (respectivement pour 43% et 23%).

On retrouve dans l'analyse de ces questions un double profil des répondants : ceux pour qui **l'incendie du 26 sept 2019 a provoqué une réelle prise de conscience des risques sur**

l'ensemble de la métropole mais pas forcément à cause de ses conséquences directes et ceux qui sont directement exposés, au quotidien, car à proximité d'un site industriel.

Ainsi la **proximité géographique des usines** et la **proximité temporelle de l'accident de LNL** sont des éléments de **justification de la perception des nuisances ou des risques** pour les répondants.

2.2. Des différences de perception du risque selon les communes

Une analyse par commune permet d'ajuster l'analyse concernant les 2 profils de répondants qui sont dépendants de la commune de résidence.

Ainsi 100% des répondants de Grand-Couronne, Petit-Couronne, Maromme, Oissel et le Grand-quevilly évoquent leur proximité géographique aux sites industriels comme justification principale de leur perception des risques et nuisance, alors qu'ils ne sont que 25% à évoquer l'incendie de LNL comme révélateur de ce risque. Au contraire, sur la rive droite, ce sentiment de proximité des industries descend à 37% pour Rouen droite, 56% pour Canteleu, 23% pour Mont-Saint-Aignan et 12% pour Bois-Guillaume.

On retrouve ici un effet "barrière" de la Seine déjà mis en évidence dans une précédente étude (Fenet, Daudé, 2020) : près de 60% des personnes qui résident à proximité des usines Boréalys et Lubrizol se déclaraient exposées à un risque industriel contre moins de 23% pour celles qui résident aux Vieux-Sapins, quartier situé à l'extrémité nord-est du transect de la zone d'étude. Ainsi malgré une géographie du territoire qui expose les usines et leur panache de fumée à la vue des habitants même les plus éloignés, tels que les résidents de la rive droite de la Seine, l'éloignement et la Seine sont une barrière psychologique au sentiment d'exposition au risque industriel.

Inversement, les répondants des communes de Rouen, Mont-Saint-Aignan, Déville-lès-Rouen, Bois-Guillaume ou encore Bonsecours évoquent majoritairement l'incendie de LNL comme révélateur de cette prise de conscience. Ce sont en effet les communes qui ont été le plus exposées au nuage de l'incendie (orienté N-NE) : 3 ans après l'incendie, cette différence persiste donc.

2.3. Des nuisances quotidiennes qui diffèrent aussi selon les communes

La liste des types de nuisances industrielles ressenties ou perçues par les répondants met en évidence une hiérarchie nette entre les odeurs (pour 41% d'entre eux), les fumées (30%) et les poussières (17%). Cette **hiérarchie des nuisances perçues s'exprime logiquement différemment selon les communes, leur distance ou exposition aux sites industriels** (Figure 3). Le bruit et l'impact sur le paysage sont subis par les habitants des communes des sites industriels essentiellement alors que les fumées, les odeurs et les suies sont les nuisances vécues sur une zone beaucoup plus étendue dans la MRN.

Les nuisances dues aux fumées sont plutôt signalées au nord de Rouen et les suies plutôt au sud. Les odeurs sont les nuisances dont l'emprise spatiale est la plus importante.

Ici nous ne sommes pas en mesure de savoir si les nuisances évoquées, notamment les fumées, les suies ou les odeurs, sont celles consécutives à l'incendie du 26/09/19 qui ont persisté de nombreux mois ou celles plus structurelles qui sont présentes dans le quotidien des habitants de la MRN.

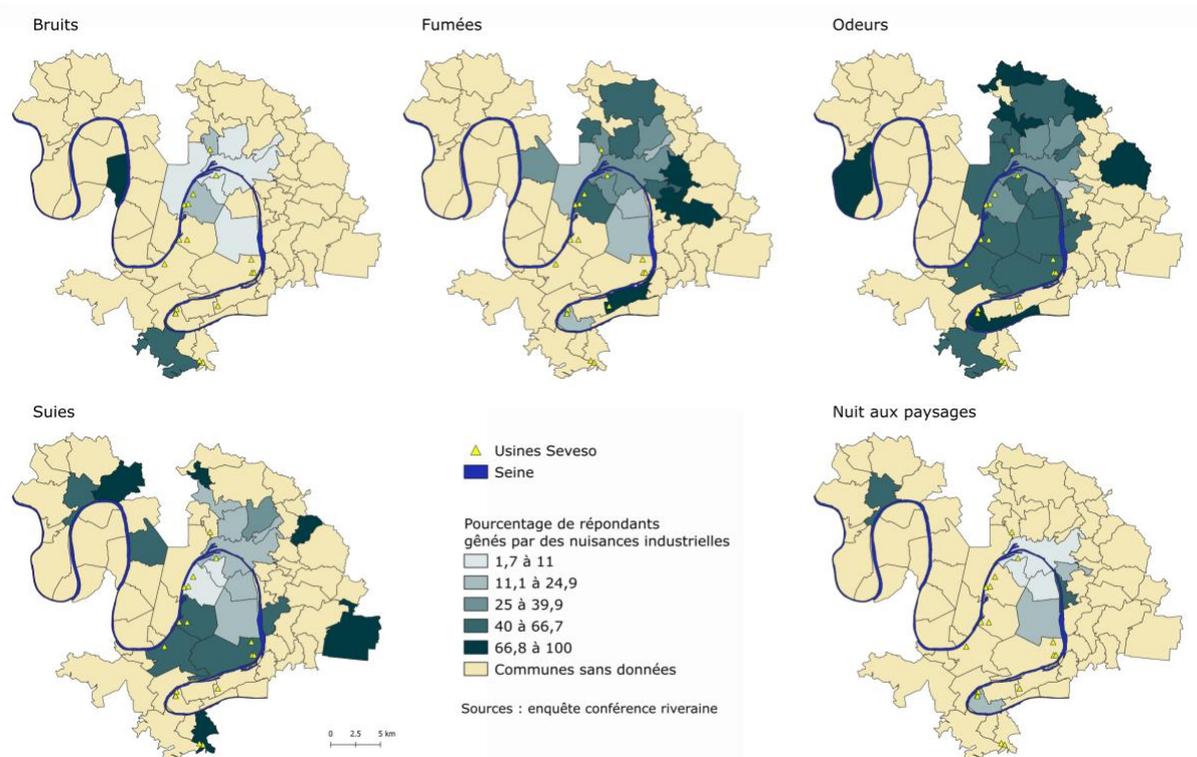


Figure 3 : Nuisances industrielles mentionnées par les répondants de la commune

2.4. L'inquiétude diffère selon les composantes du risque industriel et les communes

Le niveau d'inquiétude généré par les différentes composantes - explosion, incendie, nuage toxique - du risque industriel est variable. **Près de 60% des personnes sont inquiètes par les trois composantes du risque industriel de manière équivalente**, sans pouvoir distinguer l'une ou l'autre. Il est probable que cette difficulté à distinguer les 3 types de danger est due à une relative méconnaissance des types de risque industriel sur la MRN et de l'étendue des zones de danger qui y sont associées. Pour les répondants qui les distinguent, le risque de nuage toxique vient en premier (42%), suivi par le risque d'explosion (39%) puis le risque incendie (34%).

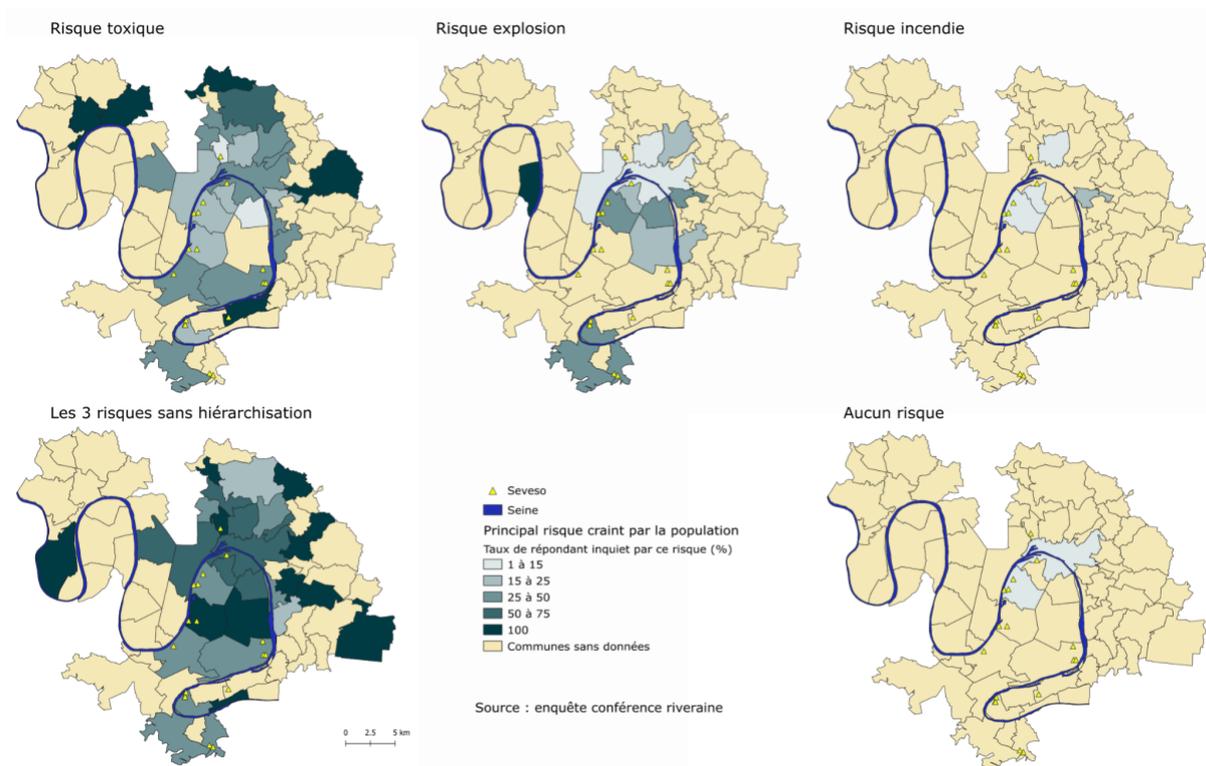


Figure 4 : Inquiétudes face aux risques incendie, explosion et nuage toxique selon les communes de résidence

Le risque lié à la propagation d'un nuage toxique est donc celui qui génère une "zone d'inquiétude" la plus étendue (Figure 4). Cette zone correspond en partie au PPI de zone de Rouen, mais inclut des communes qui en sont extérieures, notamment Houpeville, Malaunay, Le Houlme ou Saint-Jacques-Sur-Darnétal.

3. LE BESOIN DE FORMATION ET D'INFORMATION

Dans notre enquête menée en 2018, près de 60% des personnes interrogées ne connaissaient pas les consignes de sécurité à suivre en cas de déclenchement du signal d'alerte national. Lors de l'enquête post-incendie, 57% affirmaient ne pas connaître les consignes à suivre. Rappelons que **la réglementation impose aux industriels et aux collectivités locales d'informer les populations sur les risques technologiques**, et aux citoyens de connaître les risques auxquels ils sont exposés. Ces informations sont disponibles dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) envoyé par les mairies (en général au moment de leur réalisation puis de leur mise à jour) ou encore sont fournies avec les contrats de location résidentielle. D'autres canaux de communication, via un site web ou un journal local peuvent être utilisés (le site georisque par exemple). Sans surprise, notre enquête confirme que **cette information, si elle circule, a des difficultés à atteindre sa cible, est trop générale et abstraite pour la majorité des répondants.**

3.1. Une population en demande d'information régulière et systématique

Près de 50% des répondants déclarent ne pas être suffisamment informés sur les risques industriels et sur les consignes à suivre en cas d'alerte, contre 10% à être bien informés et préparés en cas de crise. Environ un tiers souhaiterait avoir une **connaissance pratique sur les comportements à adopter en cas de crise**, au-delà de l'information générale sur les risques.

Cela se traduit positivement par une **demande accrue d'informations** pour près de 98% des répondants.

Cette demande d'information paraît nécessaire à la fois en cas de crise mais aussi au long court. La première demande concerne surtout la **régularité de l'information préventive**, tout au long de l'année, qui est largement plébiscitée par près de 50% des répondants. Un processus systématique de diffusion **d'information, même en cas d'événement mineur**, est attendu par près de 22%, 14% pour une diffusion uniquement en cas d'événement majeur. Un bilan annuel est seulement choisi par 14 % des répondants.

Ainsi une demande de transparence et de communication systématique autour des incidents et des nuisances industriels est largement attendue.

Les informations les plus attendues concernent “ les comportements à suivre en cas d'alerte ” (77%) et “ où et comment se confiner dans la MRN ” (66%). Viennent ensuite une demande d’"information préventive régulière" et des informations sur “comment sécuriser mon logement contre un accident industriel”.

3.2. Les médias de communication demandés: variés et complémentaires

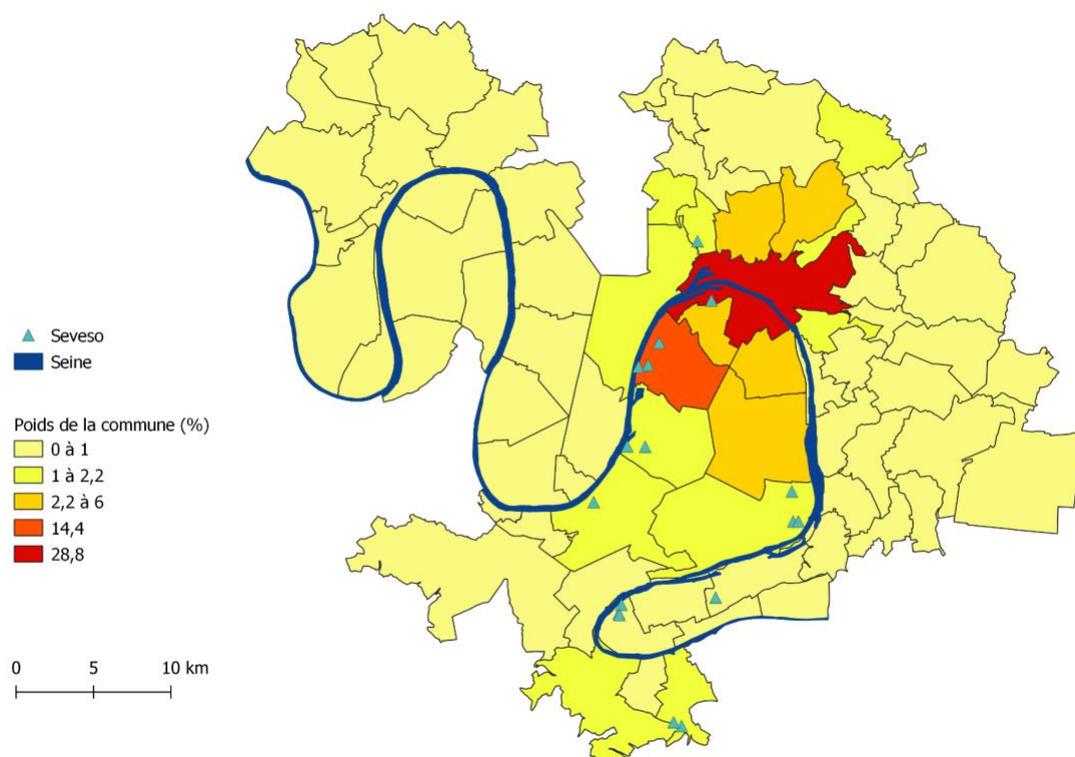
Concernant les modalités spécifiques de communication concernant les consignes à suivre en cas d'événement, que ce soit une nuisance ou un accident, le **média plébiscité** par les

répondants (84% d'entre eux) est **l'alerte SMS mis en place par la métropole**. Ce chiffre est à relativiser au regard de la faible proportion d'abonnés au système (à ce jour environ 17000 personnes) (Figure 5). Notre enquête de 2020 suite à l'incendie du 26 septembre 2019 a révélé que 72% des personnes interrogées n'étaient pas inscrites à l'alerte SMS.

De plus, la mise en place du Cell broadcast fr-alert, déjà testé sur la métropole de Rouen en juin 2022 devrait supplanter les initiatives locales de SMS d'alerte.

Les **médias** (radio, TV), sont mentionnés par 65% comme vecteurs d'alerte et ensuite d'autres sources d'informations issues des pouvoirs publics sont identifiées : les **responsables communaux** (61%), **préfectoraux** (55%), les services de secours (23%). Enfin le milieu professionnel est cité par 21%.

La diffusion d'information par la population pour elle-même est peu mentionnée ; pourtant la famille et les amis ont été les vecteurs d'information essentiels dans la diffusion des informations lors de la crise du 26 septembre 2019. Il faut noter que **la sollicitation d'un réseau de citoyens formés et reconnus n'est mentionné que par 13% des répondants**. Cette modalité n'est pour l'instant pas identifiée.



Sources : liste alerte SMS Métropole Rouen Normandie

Figure 5 : Part des communes demandées dans le système d'alerte SMS de la MRN. Par exemple, 30% des personnes inscrites au système ont demandé à être informées par une alerte concernant Rouen, 14% par celle du Grand Quevilly, parmi les 17 000 inscrits.

3.3. La mise en pratique comme outil de prévention

Nous avons proposé un certain nombre d'actions "pro-actives" possibles auxquelles les répondants pourraient participer. Les plus plébiscitées sont les **actions centrées autour de la mise en pratique des consignes à la fois sous forme de formation (49%) et sous forme d'exercices (46%)**. Ceci répond à une demande de montée en compétence de la part de la population.

Une part plus petite (autour de 20%) mais encourageante est prête à s'impliquer personnellement dans la mise en place d'une étude scientifique ou être citoyen relais pour diffuser des consignes de sécurité. La proposition d'intégrer une instance citoyenne à l'échelle de la métropole ou à l'échelle de la commune ne semble intéresser que 17% de l'échantillon, il n'y a pas de différence significative entre les 2 propositions.

La participation active pour produire des outils de communication ou proposer des solutions techniques n'est choisie que par 16% des répondants.

Près du quart des répondants qui pourtant semble intéressé par la problématique n'est intéressé par aucune des propositions proactives faites.

Les propositions plus passives qui ont aussi été proposées reçoivent un peu plus de succès, en particulier les visites de sites (industriels ou de gestion de crise) qui permettrait de mieux comprendre les actions mis en oeuvre pour réduire ou lutter contre les risques.

L'inculcation des actions de préventions dans des événements festifs et récurrents dans la métropole paraît être une bonne option pour aller vers les citoyens aussi.

Mais la part de répondants qui ne souhaitent pas assister à l'une de ces actions est plus importantes que pour les propositions d'actions "pro-actives" puisqu'on atteint presque un tiers des répondants.

3.4. L'intérêt pour les interventions d'experts et des conférences

Nous avons spécifiquement soumis la possibilité d'assister à des conférences, les présentateurs attendus sont en premier les **spécialistes (53%)** (scientifiques, secouristes, médecins, ..) les représentants des **services publics (43%)** (inspecteurs des installations Seveso, Pompiers, Préfecture) et d'**association de spécialistes de l'environnement**. Les **industriels**, qu'ils soient locaux ou nationaux, ne sont **mentionnés respectivement que par 20 et 9% des répondants** comme devant participer à ces conférences (cf partie en dessous).

3.5. Les apports d'une convention riveraine

Dans le contexte d'une demande d'information et de formation sur les risques industriels, la mise en place d'une convention citoyenne entendue par les répondants comme l'opportunité de diversifier les types de contact des parties prenantes avec la population. Il s'agirait à la fois

d'un "espace" d'acquisition de connaissances par des formations et où les spécialistes (scientifiques, médecin, sapeurs-pompiers etc.) sont disponibles pour transmettre leur savoir et une instance de dialogue où les profils des participants seraient beaucoup plus larges. On retrouve en premier les conférenciers potentiels, scientifiques et spécialistes, puis les acteurs publics locaux (maires, services de secours) mais aussi les acteurs de la vie sociale comme les associations.

Les thématiques attendues varient géographiquement (Figure 6), elles sont à la fois très pragmatiques (comment se préparer et réagir pour 77%) mais aussi les enjeux pour la santé (78%) et l'environnement du contexte industriel (65%). Les thématiques autour du rôle des acteurs de la gestion des risques et de la cohabitation entre riverains et industries sont aussi plébiscitées.

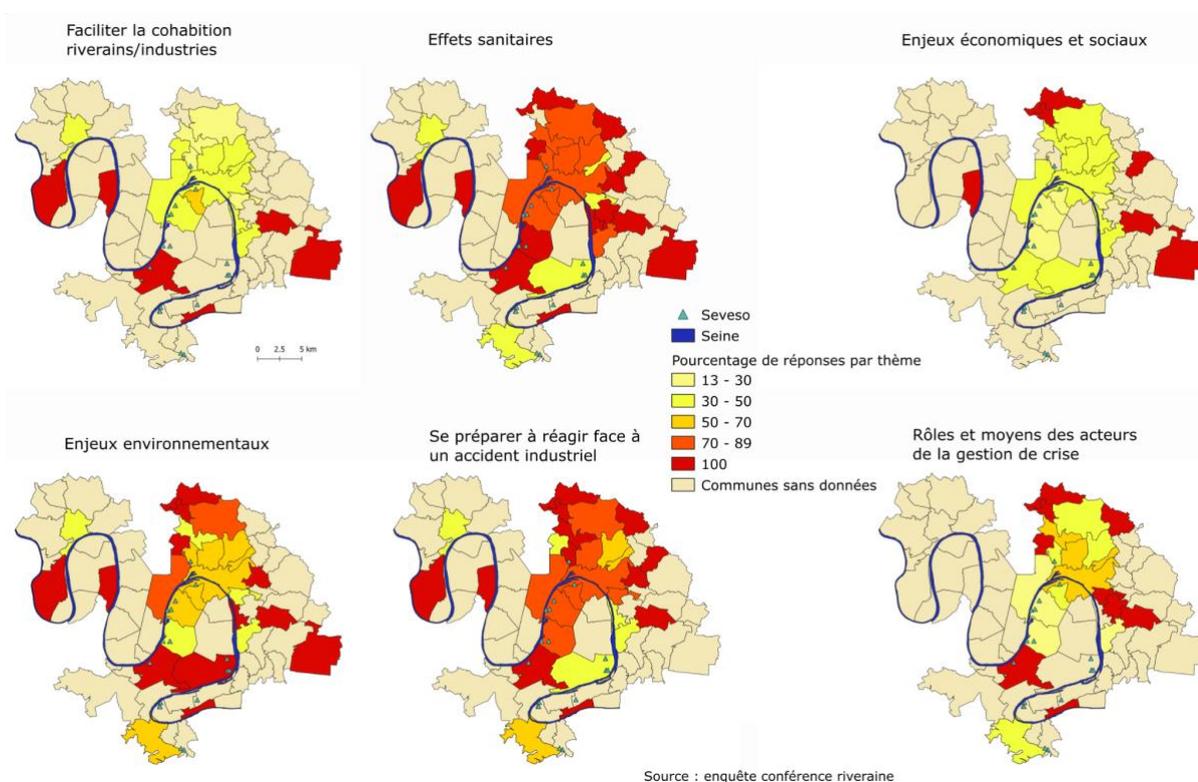


Figure 6 : Des thématiques de concertation qui varient selon les communes

Si l'opportunité de créer une instance de dialogue sur les risques industriels dans la MRN est plutôt bien reçue dans les questionnaires, le réel engagement individuel ne se retrouve pas dans les chiffres. Ils ne sont ainsi que 15% des répondants à déclarer être très intéressés pour s'impliquer personnellement dans une telle instance, 29% avec des réserves et 47% pas du tout. Parmi ces personnes qui ne souhaitent pas s'investir personnellement, le manque de temps (49%), le sentiment d'illégitimité (30%) et les doutes sur l'utilité de ce genre d'organisation (15%) prédominent.

Lorsqu'une implication personnelle est envisagée, le rythme idéal serait trimestriel (60%), annuel (30%) voire mensuel (11%), sur une période d'un an (40%), de 2 ans (20%) et jusqu'à

5 ans (20%). Les locaux de la métropole et des visites virtuelles sont plébiscités pour participer à de telles réunions.

La comparaison entre les réponses des 83 personnes intéressées pour intégrer la conférence riveraine et les autres réponses ne montre rien de particulièrement significatif et distinctif entre ces deux groupes. Les réponses sont globalement similaires pour toutes les questions.

4. QUELQUES INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE POUR UNE FUTURE ACTION

4.1. La place des industriels dans la prévention des risques

La MRN comprend 24 sites SEVESO de tailles différentes et dont les enseignes et les activités sont plus ou moins connues. Les nuisances ou les risques ne sont pas attribuées par la population à un ou des industriels en particulier. Même si Lubrizol est impliqué dans l'incendie du 26/09/22, son nom n'apparaît jamais ni pour plus de communication ni pour un éventuel retour d'expérience. Les représentants des industriels ne sont pas les spécialistes les plus attendus pour des conférences, par contre les résultats des analyses ou les explications concernant les incidents sont demandés. Il n'est pas précisé par qui cette information devrait être transmise. Il s'agit probablement d'une forme de suspicion à une parole qui serait donnée sans échange ou contradiction. La communauté touchée par l'enquête présentée ici se distingue donc clairement des groupes d'influence ou associations qui ont été créés après le 26/09/22 et qui ciblent des industriels en particulier (principalement Lubrizol), qui sont en attente d'explications ou de mise en place de compensations.

Ainsi, contrairement à d'autres sites (par exemple Feysin ou Salaise sur Sanne) sur lesquels des concertations citoyennes ont été mises en place avec des industriels en particulier, la multitude des acteurs ne permet pas à la population enquêtée d'identifier une entreprise en particulier ni même une institution ou un collectif qui pourraient participer à une instance de dialogue. Les "associations" d'industriels comme France Chimie, ou UPSIDE ne sont jamais évoqués.

L'intervention des acteurs industriels est davantage sollicitée dans l'organisation de visites ou de portes ouvertes. Ces échanges auraient pour vocation de permettre au public de comprendre l'origine des nuisances et les moyens mis en œuvre pour limiter les risques. **La présence des industriels est également sollicitée pour participer à l'instance de concertation** sans que des sujets précis soient évoqués. Ainsi les industriels qui ne sont évoqués que dans 20% des cas pour participer à des conférences de formation sont évoqués par 70% des répondants pour participer à une instance de dialogue. Il y a donc clairement une distinction entre d'un côté des conférences d'où seraient "exclus" les industriels et de l'autre une instance de dialogue où les industriels seraient "confrontés" à l'ensemble des autres acteurs.

4.2. La métropole, acteur de la prévention des risques

La MRN s'est déjà engagée dans la prévention des risques en particulier par la mise à disposition de documents mais aussi par la mise en place de SMS d'alerte. Ce rôle **paraît clairement légitime** puisque 84% de l'échantillon souhaite recevoir des informations depuis la métropole sur les comportements à suivre en cas d'accident et 81% en cas de nuisance

importante. **L'organisation par la MRN d'une instance de dialogue n'est jamais remise en question et la gestion de la logistique (locaux de la métropole par exemple) est admise.** Les services techniques de la métropole sont plus attendus que les services techniques des communes pour intégrer l'instance de dialogue (43% contre 30%), même si ce ne sont pas les premiers acteurs identifiés. Le fait qu'ils soient plus attendus que les intervenants à l'échelle communale met peut-être en évidence la conscience de la mise en place d'une gestion à grande échelle (métropolitaine) d'un événement plutôt qu'à l'échelle communale. Il revient alors à la Métropole Rouen Normandie de veiller à bien représenter la pluralité des perceptions et représentations des risques, et donc des attentes des citoyens, qui s'exprime notamment dans les différentes cartes de ce document.

4.3. Des critiques virulentes, rares mais à prendre en compte

A l'instar des 9 commentaires libres laissés sur la plateforme "je participe", les personnes choquées par l'incendie du 26/09/19 sont particulièrement virulentes.

Elles soulignent une mauvaise communication de la préfecture pendant Lubrizol, le manque de transparence des analyses post-accident et sont en attente du procès et des résultats de l'enquête. On peut lire dans ces commentaires la présence d'un traumatisme et d'une colère qui sont toujours ancrés 3 ans après l'incendie. Cependant ces réactions sont minoritaires et n'ont pas biaisé les réponses de la majorité des répondants. Malgré la possibilité par l'intermédiaire de questions ouvertes d'émettre des critiques ou des suggestions dans le questionnaire, peu de personnes s'opposent à la démarche entreprise. Il faut tout de même préciser que les groupes facebook "post accident de lubrizol" ont été contactés pour diffuser le questionnaire et l'ont refusé. Ceci n'empêche sûrement pas que certains de leurs membres y aient répondu de manière indépendante.

4.4. Les risques chroniques et l'impact à long terme

Les aspects concernant les risques chroniques ou les impacts à long terme sont parfois évoqués dans les réponses "autres" ou dans les questions libres. Cependant la présence de médecins dans la conférence riveraine et la thématique du long terme ou des risques chroniques sont assez plébiscitées. Nous ne sommes pas en mesure de détailler plus cette partie.

5. RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE INSTANCE DE DIALOGUE

La mise en place d'une instance de dialogue telle que pressentie par la MRN reçoit un relatif bon accueil. Son contenu, ses membres et son fonctionnement doivent s'adapter aux contextes locaux.

5.1. QUI ?

Le premier obstacle à franchir est la mobilisation du public. À titre d'exemple, le questionnaire diffusé par le service communication de la MRN n'a atteint que 440 personnes, sur une population de près de 500 000 habitants. Et uniquement 83 personnes ont montré leur réel intérêt et ont laissé leur mail pour pouvoir intégrer une future instance de dialogue - La liste sera transmise à la métropole-. Pour les personnes qui ne souhaitent pas intégrer la conférence mais qui ont tout de même répondu à l'enquête, la première contrainte évoquée est le manque de disponibilité. La mobilisation citoyenne est chronophage et ne permet pas toujours (même aux personnes intéressées par le sujet) de s'investir.

Une participation basée sur le volontariat renforcera les effets constatés dans cette étude à savoir une surreprésentation des publics aisés, féminins, diplômés et du nord de l'agglomération.

Le recrutement d'un public plus large est un véritable défi pour assurer une réelle représentativité de l'assemblée.

L'enquête a permis de montrer quels seraient les autres membres de la conférence attendus par la population. Parmi toutes les personnes citées, il y a une certaine ambiguïté entre la participation ponctuelle en tant qu'intervenant et comme membre permanent. Notre travail ne permet pas à cette étape de distinguer réellement les 2 statuts. Il semble cependant que selon les thématiques évoquées les 2 formules puissent coexister.

5.2. POUR QUOI FAIRE ?

En 2022, c'est-à-dire 3 ans après l'incendie de LNL et après 2 ans de pandémie, les habitants de la métropole sont en demande d'un lieu ou d'une instance de formation sur les risques. La conférence riveraine pourrait donc constituer un accès privilégié et ciblé aux informations, aux connaissances des spécialistes et des acteurs du terrain. Cette première étape paraît indispensable avant de considérer la conférence riveraine comme une instance source de propositions voir décisionnaire. Pour l'instant la constitution de ce panel apparaît comme un désir personnel des participants et non comme une "vocation" ou un projet d'engagement pour la société. La position en tant que citoyen relais des futurs membres paraît précoce à envisager. Le dialogue avec d'autres acteurs du territoire est encouragé mais la mise en place de solution commune ou de documents réalisés ensemble n'est pour l'instant pas vraiment imaginée.

5.3. QUAND et COMBIEN DE TEMPS ?

La disponibilité des personnes motivées est plutôt faible : une fois par trimestre environ et pendant moins d'une année. Certains sont prêts à s'engager pour 5 ans.

Ces modalités ne permettront sûrement pas d'avoir une structure pérenne et source de propositions. Il est indispensable de bien informer les éventuels participants du temps nécessaire qu'ils devront mettre à disposition pour intégrer la structure proposée par la MRN.

5.4. QUEL MODE ?

Il semble que le mode hybride (virtuel et présentiel) puisse être envisagé, cela permettrait peut être une plus grande durabilité de la structure participative, surtout pour les séances de type "conférences". Cependant pour répondre au besoin de dialogue et de mise en place d'exercices concrets il est indispensable de proposer des séances de réunion plénières.

Nous avons mis en valeur les disparités des besoins et contraintes selon les communes. L'adaptation des contenus de la conférence ou le déplacement dans les communes des événements pourraient être une solution pour un recrutement plus large mais au détriment d'un espace unique et représentatif de l'ensemble de la métropole.

5.5. CONFERENCE RIVERAINE VS CULTURE DU RISQUE

La modeste mobilisation et surtout la surreprésentation de certaines communes et donc d'un public particulier pour cette enquête montrent les limites d'un engagement volontaire pour une structure pérenne autour du sujet. Cependant les enjeux sont globaux et la métropole a une mission de développement de la culture du risque pour l'ensemble de la population. Les attentes du public concernant la communication et la gestion des risques industriels dans le contexte de la MRN après l'incendie de 2019 sont spécifiques. Les demandes portent essentiellement sur l'information et surtout la formation sur les bons geste à suivre en cas de crise ou d'événement. Il paraît primordial d'augmenter la communication et la diffusion des documents et outils déjà disponibles pour les citoyens, par tous les moyens possibles pour en toucher le plus grand nombre. Mais cette sensibilisation doit être faite pour tous les types de public et adapté aux différents contextes (géographique, sociologique). Une instance de dialogue, une conférence riveraine qui ne servirait qu'à répondre aux questions des participants volontaires ne répondrait pas aux objectifs visés. En effet, à la différence de la conférence riveraine de Feysin qui rassemble des acteurs industriels très précis avec les riverains proches, et qui traite de problèmes très pratique, la conférence riveraine envisagée par la métropole vise des objectifs plus généraux, dont la sensibilisation des citoyens aux risques industriels n'est qu'un volet.

Des opportunités existent pour mobiliser et sensibiliser un plus grand nombre de citoyens. L'offre d'activités proposée pour la journée de la résilience à Rouen permettra d'avoir un retour

plus concret sur des opérations visant la population générale. D'autres outils existent comme les exercices grandeur nature qui sont particulièrement plébiscités et offrent une belle visibilité. La constitution d'une réelle culture du risque (industriel en particulier) passe par une présence constante ou au moins régulière d'éléments divers sur la thématique. La mise en place d'un panel de citoyens mobilisés est une possibilité enthousiasmante mais difficile à stabiliser et d'échelle nécessairement réduite.

6. CONCLUSION

Dans un contexte urbain dense, l'exposition aux risques industriels est une réelle préoccupation de tous les habitants. Dans la Métropole de Rouen Normandie, les derniers événements ont révélé la faible culture du risque de la population : non pas par manque de conscience de l'exposition mais par la faible connaissance des consignes à appliquer et de la chaîne de décision responsable. Les citoyens sont en demande de documents d'informations (qui existent déjà mais qui doivent être repensés), de mise en pratique (par exemple par des exercices), et de formation ou conférences par des spécialistes. La constitution d'une conférence riveraine est une initiative ambitieuse dont les objectifs doivent être définis en amont. La mobilisation citoyenne est difficile à pérenniser en général.

A l'heure actuelle et en accord avec les résultats de cette étude et des précédentes, il apparaît que cette structure permettrait à un petit nombre de riverains de s'engager dans une démarche plus active vers le dialogue avec tous les acteurs concernés. A l'échelle de la métropole, la "vision" des risques industriels dépend clairement de la commune de résidence, une assemblée représentative géographiquement de l'ensemble de la métropole est indispensable.

La pérennisation de cette instance ne peut être atteinte que si les premiers besoins sont remplis et n'a de sens que si elle est intégrée dans une politique à grande échelle de développement de la culture du risque (ou de la sécurité) pour l'ensemble de la population (en particulier tout âge et toutes communes) de la métropole. Cette instance devrait à cette échelle s'intégrer dans une instance plus transversale sur les risques, intégrant les risques inondations notamment, pour éviter une culture du risque en silo et pour aller vers une culture multirisque de la population.

7. Références complémentaires

Daudé É. (2022), *Confiner la population en cas d'accident industriel avec effet toxique : de la doctrine à son application en zone urbaine*. Risques Urbains, ISTE, n°1, vol. 22-6, 28 p., doi : [10.21494/ISTE.OP.2022.0853](https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0853), halshs-03770313

Daudé É., Grancher D. (2022), *Culture(s) du risque dans la Métropole Rouen Normandie*. Rapport d'expertise, ICSI.

Daudé É. Grancher D., Delamare M. (2022), *Lorsque les sirènes n'alertent plus : Lubrizol et Normandie-Logistique, 26/09/2019*. IRMA, Institut des Risques Majeurs, H.S. 1, mai 2022. http://www.irma-grenoble.com/PDF/risques_infos/HS1/HS1article11.pdf

Fenet J., Daudé É (2020), *La population, grande oubliée des politiques de prévention et de gestion territoriales des risques industriels : le cas de l'agglomération rouennaise*. Cybergéo : European Journal of Geography, ([halshs-02470615](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02470615))

Lebon M., Grancher D., Daudé É. (2021), *L'incendie industriel du 26 septembre 2019 à Rouen: Cartes sur la ville*. Bulletin du Comité Français de Cartographie, Num. spécial « CartoRisk : Risques naturels ou anthropiques en cartes », vol. 245-246, pp 41-59.

8. ANNEXE 1 : Questionnaire

A propos des nuisances et des risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie, pensez-vous être impacté(e) :			
<i>4 réponses disponibles, question fermée unique</i>			
Oui je suis très impacté(e)	Oui je suis assez impacté(e)	Oui je suis faiblement impacté(e)	Non je ne suis pas impacté(e)
47,50%	34,90%	15,10%	2,50%

Pourquoi ne pensez-vous pas être impacté(e)?				
<i>5 réponses disponibles, question fermée multiple</i>				
Je ne subis aucune nuisance	J'habite loin des sites industriels	Les risques industriels sont très peu probables	Les nuisances ne sont pas pénalisantes au quotidien	Autre
27,30%	54,50%	27,30%	18,20%	0%

Pourquoi pensez-vous être impacté(e)?				
<i>7 réponses disponibles, question fermée multiple</i>				
J'habite près d'un site industriel	Je travaille près d'un site industriel	J'ai subi un accident industriel	Les risques industriels concernent tout le territoire	L'incendie de l'usine Lubrizol et de l'entrepôt de Normandie Logistique a été une prise de conscience pour moi
43,0%	22,5%	20,9%	65,3%	46,7%

Autre raison d'être impacté ?				
<i>question ouverte</i>				

Pouvez-vous classer de la plus importante à la moins importante, les nuisances industrielles qui selon vous impactent la Métropole Rouen Normandie?				
<i>7 réponses disponibles, question fermée multiple</i>				
Fumées	Odeurs	Suies ou poussières	Bruits	Paysages
84,70%	92,90%	77,60%	67,70%	70,50%
Aucune	Autre			
1,80%	8,20%			

Autre nuisances ?				
<i>question ouverte</i>				

Quels sont les risques d'origine industrielle qui vous inquiètent le plus dans la Métropole Rouen Normandie du plus important au moins important?				
<i>6 réponses possibles, question fermée multiple</i>				
Risque d'explosion	Risque d'incendie	Risque de nuage toxique		
39%	33,60%	42,70%		
Les 3 risques m'inquiètent	Aucun	Autre		
59,80%	1,60%	2,50%		

Autre risque ?				
<i>question ouverte</i>				
A propos des risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie, pensez-vous :				
<i>5 réponses disponibles, question fermée unique</i>				

Etre suffisamment informé(e) sur leur existence et sur les consignes à suivre en cas d'incident ou d'accident 10,10%	Etre suffisamment informé(e) sur leur existence mais PAS ASSEZ sur les consignes à suivre en cas d'incident ou d'accident 27,10%	Ne pas être suffisamment informé(e) sur leur existence, ni sur les consignes à suivre en cas d'incident ou d'accident 49,30%	N'avoir aucune information 10,80%	Autre 2,80%		
Autre quantité d'information ?						
question ouverte						
Souhaiteriez-vous être mieux informé(e) sur les nuisances et les risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie ?						
5 réponses disponibles, question fermée unique						
Oui mais uniquement en cas d'évènement majeur (accident, incendie, fuite...) 13,50%	Oui dès qu'un évènement même mineur se produit (bruit, poussières, incendie mineur...) 22,10%	Oui régulièrement tout au long de l'année 48,60%	Oui de manière ponctuelle sous forme d'un bilan annuel des incidents et accidents et nuisances 13,90%	Non, je n'ai pas besoin de davantage d'information sur les risques et nuisances. 1,80%		
En cas d'ACCIDENT industriel (explosion, incendie, panache de fumée), souhaiteriez-vous recevoir des informations sur les comportements à suivre par :						
14 réponses disponibles, question fermée multiple (5 réponses max)						
La préfecture 55,7%	Les médias : radio, TV, Internet, Réseaux sociaux de la presse 65,0%	Réseau de citoyens formés 13,0%	Mairie de ma commune 61,3%	Liste de diffusion sur laquelle je suis inscrit 17,6%	Alerte SMS de la MRN 84,2%	FR-Alert 53,1%
Service de secours 23,4%	Mon entreprise, établissement scolaire 21,1%	Famille, amis 1,4%	Réseaux sociaux (FB, whatsapp...) 17,6%	Associations 2,3%	Industriels 10,2%	Autre 0,7%
Autre moyen de communication en cas d'accident ?						
question ouverte						
En cas de NUISANCE importante, souhaiteriez-vous recevoir des informations sur les comportements à suivre par :						
14 réponses disponibles, question fermée multiple (5 réponses max)						
La préfecture 53,4%	Les médias : radio, TV, Internet, Réseaux sociaux de la presse 58,7%	Réseau de citoyens formés 12,8%	Mairie de ma commune 62,2%	Liste de diffusion sur laquelle je suis inscrit 17,9%	Alerte SMS de la MRN 81,1%	FR-Alert 47,6%

Service de secours	Mon entreprise, établissement scolaire	Famille, amis	Réseaux sociaux (FB, whatsapp...)	Associations	Industriels	Autre
27,3%	17,7%	0,9%	15,4%	3,5%	10,7%	0,5%
Autre moyen de communication en cas de nuisances ?						
question ouverte						
A propos des nuisances et des risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie, seriez-vous intéressé(e) pour assister à des conférences:						
<i>7 réponses disponibles, question fermée multiple</i>						
de spécialistes	d'industriels locaux	d'industriels nationaux	représentants des services / autorités publiques	Associations spé environnement	Pas intéressé par des conférences	Autre
52,30%	19,70%	8,90%	43,60%	41,50%	32,10%	1,80%
Autre proposition de conférence ?						
question ouverte						
Quel type d'information souhaiteriez-vous recevoir concernant les nuisances et les risques industriels?						
<i>9 réponses disponibles, question fermée multiple</i>						
Info préventive régulière	Comment sécuriser mon logement contre un accident industriel	Comment chercher info en cas d'alerte	Comment éviter les fakes news	Info précises sur les comportements à suivre en cas d'alerte	Où et comment se confiner dans la MRN	
63,40%	57,70%	35%	13%	77,30%	66,10%	
Rappel des exercices de sirènes tous les mois	Résultat des contrôles industriels	Autre				
15,30%	51,70%	3%				
Autre type d'informations ?						
question ouverte						
A propos des nuisances et des risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie, seriez-vous intéressé(e) pour:						
<i>11 réponses disponibles, question fermée multiple</i>						

Participer à des formations sur les réaction à suivre en cas d'événement grave	Participer à un exercice annuel de crise impliquant les citoyens	Participer à des débats, tables rondes	Echanger avec d'autres citoyens impliqués dans des instances de dialogue dans d'autres régions	Participer à la création d'outils de communication	Etre citoyen relais pour diffuser les consignes de sécurité à votre entourage/voisinage
48,50%	46,20%	18,20%	9,90%	10,60%	20,60%
Intégrer un groupe de citoyens de votre commune sur les nuisances et les risques industriels	Travailler avec des experts sur des solutions techniques	Participer à la mise en place d'une étude scientifique	Aucune des propositions ne m'intéresse	Autre	
15,70%	14,50%	21,20%	24,00%	2,30%	
Autre proposition d'activités participatives ?					
question ouverte					
A propos des nuisances et des risques industriels dans la Métropole Rouen Normandie, seriez-vous intéressé(e) pour :					
5 réponses disponibles, question fermée multiple					
Visiter établissements industriels pour comprendre l'origine des nuisances et des risques et les moyens mis en œuvre pour les limiter	Visiter des centres d'organisation des secours	Assister à des animations sur les risques industriels lors de grands événements	Aucune de ces propositions	Autre	
48,70%	30,40%	31,60%	32,30%	1,20%	
Autre activité en lien avec les industriels ?					
question ouverte					
Seriez-vous personnellement intéressé(e) pour participer à une instance de dialogue sur les nuisances et le risque industriel dans la Métropole Rouen Normandie?					
5 réponses disponibles, question fermée unique					

Oui tout à fait	Oui certainement	Oui pourquoi pas	Non pas vraiment	Non pas du tout
15,20%	8,80%	28,90%	33,50%	13,60%
Pourquoi ? (si pas intéressé)				
<i>5 réponses disponibles, question fermée multiple</i>				
Je ne me sens pas légitime	Le sujet des risques industriels ne m'intéresse pas	Je n'ai pas le temps	Je ne vois pas l'utilité de ce genre d'organisation	Autre
30,20%	0,50%	49%	15,30%	12,90%
Autre raison ?				
question ouverte				
A quelle fréquence seriez-vous disponible ?				
<i>4 réponses disponibles, question fermée unique</i>				
1 fois par mois	1 fois par trimestre	1 fois par an	Autre	
11,60%	58,20%	28,40%	1,80%	
Autre fréquence ?				
question ouverte				

Combien de temps seriez-vous prêt à vous engager ?					
<i>6 réponses disponibles, question fermée unique</i>					
3mois	6mois	1an	2ans	3ans	5ans
4,60%	0,90%	40,20%	20,50%	13,70%	20,10%

Si vous participiez à cette instance de dialogue, vous souhaiteriez qu'elle se déroule:						
<i>7 réponses disponibles, question fermée multiple</i>						
locaux MRN	en variant les communes de la MRN	Uniquement dans ma commune	Parfois sous forme virtuelle	Le plus souvent sous forme virtuelle	Je n'ai pas de préférence	Autre
45,60%	24,10%	15,40%	33,30%	18,90%	14,90%	0,90%
Autre lieu ?						
question ouverte						
En plus des citoyens, quels autres acteurs devraient être mobilisés si une instance de dialogue sur les nuisances et les risques industriels était mise en place dans la Métropole Rouen Normandie:						

Associations de quartier	Associations de riverains des sites industriels	Associations de protection de l'environnement	Maires	Préfecture	Industriels	Service de sécurité et secours
27,60%	46,70%	61,80%	70,30%	60%	68,30%	72%
Service techniques de la MRN	Services techniques des communes	Urbanistes	Chambre de commerce et de l'industrie	Scientifiques	Médecins	Autre
42,50%	30,30%	21,10%	11,70%	77%	53,80%	3%
Autre acteur pour l'instance de dialogue ?						
question ouverte						
Quels seraient les thèmes importants à aborder dans cette instance de dialogue?						
<i>6 réponses disponibles, question fermée multiple</i>						
Mesures/améliorations pour faciliter la cohabitation entre riverains et industriels	Effets sur la santé de la proximité des industries	Enjeux économiques, sociaux de l'industrie en zone urbaine	Comment se préparer à réagir face à un accident industriel	Rôle des acteurs de la gestion des risques et les moyens d'action	Autre	
41,60%	78,30%	28,10%	76,90%	47,30%	3,40%	
Autre thème à aborder ?						
question ouverte						
A propos des nuisances et des risques industriels ou de cette enquête, souhaiteriez-vous ajouter des éléments ?						
question ouverte						
Souhaitez-vous ?						
<i>2 réponses disponibles, question fermée multiple</i>						
Etre informé des résultats de l'enquête	Candidater à la future instance de dialogue					
98,10%	25,70%					
Si vous souhaitez être tenu informé(e) des résultats de cette enquête ou de la création instance de dialogue vous pouvez entrer votre mail ici (il ne sera ni transmis, ni utilisé pour une autre finalité)						
question ouverte						
Commune de résidence						
<i>74 réponses disponibles, question fermée unique</i>						

Bardouville	Darnétal	Freneuse	Isneauville	Jumièges	La Neuville- Chant-d'Oisel	Le Houlme
0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%
Le Mesnil- Esnard	Malaunay	Roncherolles- sur-le-Vivier	Saint-Jacques-sur- Darnétal	Saint-Léger-du- Bourg-Denis	Saint-Pierre- de- Varengeville	Tourville- la-Rivière
0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%
Amfreville- la-Mi-Voie	Duclair	Franqueville- Saint-Pierre	Grand-Couronne	Maromme	Oissel	Saint- Pierre-lès- Elbeuf
0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
Elbeuf	Saint- Martin-de- Boscherville	Belbeuf	Bonsecours	Houpeville	Notre-Dame- de- Bondeville	Petit- Couronne
0,74%	0,74%	0,99%	0,99%	0,99%	1,24%	1,49%
Déville-lès- Rouen	Saint-Aubin- lès-Elbeuf	Canteleu	Bihorel	Saint-Étienne-du- Rouvray	Le Grand- Quevilly	Bois- Guillaume
1,98%	1,98%	2,23%	2,48%	4,21%	5,94%	6,19%
Mont-Saint- Aignan	Sotteville- lès-Rouen	Le Petit- Quevilly	Rouen			
7,43%	10,64%	11,14%	31,68%			
Genre						
<i>4 réponses disponibles, question fermée unique</i>						
Homme	Femme	Autre	Ne souhaite pas répondre			
36,30%	61,30%	0%	2,40%			
Classe d'âge						
<i>13 réponses disponibles, question fermée unique</i>						
15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
0,50%	6,90%	6,20%	7,60%	10,50%	15%	13,80%
50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75 ou plus	
10,70%	9,50%	6,70%	7,80%	3,10%	1,9%	
Catégorie socio-professionnelle						
<i>9 réponses disponibles, question fermée unique</i>						
Agriculteurs exploitants	artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
0,20%	2,30%	39,40%	12,90%	18,40%	1,20%	
Retraités	Etudiants	Sans activité professionnelle				
15,70%	6,90%	3,00%				

Depuis combien de temps habitez-vous la Métropole Rouen Normandie:

6 réponses disponibles, question fermée unique

Moins de 3ans	Entre 3 et 10ans	Plus de 10ans	Je n'y habite pas mais j'y travaille	Je n'y habite pas mais je m'y rends ou y passe régulièrement	Autre
4,80%	14,40%	74,40%	1,80%	2,30%	2,30%

Autre durée

question ouverte